

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

**Sur une installation classée pour la protection de l'environnement
Soumise à enregistrement**

(code de l'environnement, Titre I du Livre V, parties législatives et réglementaires
articles L 512 – 7 et R 512 – 46 – 1 et suivants)

Une consultation du public sera ouverte au sujet de l'installation classée suivante.

S.A.S. CARRIERES DE CLUIS

▣ **Nature de l'installation :** Installation de stockage de déchets inertes au lieu-dit « Les Pommeurs » sur la commune de SAINT-MARCEL

▣ **Rubriques de la nomenclature des installations classées concernées :**

2760-3 : installation de stockage de déchets inertes – sans seuil

▣ **Demandeur :** Monsieur Renaud JOSPIN, agissant en qualité de directeur de la société CARRIERES de CLUIS, Les Bégeaudes – 36340 MOUHERS

▣ **Emplacement de l'installation :** Lieu-dit « Les Pommeurs » - 36200 SAINT-MARCEL

▣ **Durée de la consultation :** 4 semaines minimum

DU 23 AVRIL 2019 AU 22 MAI 2019 INCLUS

▣ **Le dossier est déposé à la mairie de SAINT-MARCEL** où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre spécial ouvert à cet effet, aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux :

- **Le Lundi : de 13 h 30 à 17 h 30**
- **Du Mardi au Vendredi: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30**
- **Le Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00**

La mairie de SAINT-MARCEL sera fermée au public le mercredi 1 mai 2019 et la mercredi 8 mai 2019.

Le public pourra également adresser ses observations, par lettre, au Préfet de l'Indre (Direction du Développement Local et de l'Environnement – Bureau de l'environnement – CS 80583 – 36019 CHATEAUROUX Cedex – consultation publique – dossier ISDI Carrières de Cluis – SAINT-MARCEL)

A l'issue de la procédure, le Préfet de l'INDRE pourra se prononcer pour :

- soit un enregistrement assorti de prescriptions ;
- soit une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à l'étude d'impact, étude de dangers et enquête publique ;
- soit un refus.